

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 351

Artikel: Prisons modèles

Autor: Vuilliomenet, Jeanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A travers le monde

Les femmes américaines et leurs droits civils

La Ligue nationale des femmes électrices des Etats-Unis vient de faire paraître une petite brochure très intéressante sur la situation légale des femmes dans ce pays.¹ On ne se rend pas toujours compte que les 48 Etats, membres de la Confédération américaine, ont chacun leur droit civil, de sorte qu'il y règne une grande diversité en cette matière.

C'est ainsi qu'à côté de l'Américaine indépendante telle qu'on se la représente chez nous, libre de contracter et de disposer de sa fortune, ignorant l'institution de l'autorisation maritale, on trouve une autre Américaine qui — tout comme dans les pays les plus arriérés de notre vieille Europe — ne peut contracter sans autorisation de son mari, ni toucher les intérêts de ses capitaux. A vrai dire, les premières sont notamment plus nombreuses que les secondes. On n'est pas moins étonné aussi de voir que, dans un des Etats américains (en Géorgie), le mari peut même élever par testament la puissance paternelle à la mère de ses enfants, et leur nommer un tuteur. Or, comme aux Etats-Unis, toutes les femmes ont le droit de vote, il en résulte cette situation paradoxale de femmes auxquelles on a garanti l'exercice des droits politiques... mais pas le droit d'élever leurs enfants!

C'est du reste, précisément pour tâcher d'amener les Etats retardataires à modifier leur législation que la Ligue nationale des femmes électrices a fait paraître un résumé de la situation légale des femmes dans les 48 Etats. Son but était de montrer aux législateurs des Etats moins avancés les réformes qu'il y aurait lieu d'introduire dans leur législation. Le livre est donc fait sous forme d'un questionnaire sur la capacité civile des femmes mariées, leur droit de disposer de leurs biens, la puissance paternelle, etc. Les réponses données pour chaque Etat par un ouï ou un non accompagnés quelquefois d'explications donnent ainsi un aperçu rapide et clair de la situation de la femme.

Par exemple, nous voyons encore qu'un des Etats (la Caroline du Sud) n'admet pas le divorce. Un autre ne laisse pas à la femme mariée la possession du produit de son travail en dehors de son activité domestique. Quelqu'un des Etats ne place pas les époux sur un pied d'égalité en matière de succession et donnent à la femme un droit de succession sur les biens de son mari inférieur au droit réciproque du mari sur ses propres biens.

D'un autre côté, un assez grand nombre d'Etats font une situation privilégiée à la femme, en ce sens que, bien qu'elle ait seule la jouissance de sa fortune, elle ne peut pas être obligée de payer les dépenses du ménage, celles-ci incombant uniquement au mari. Situation paradoxale aussi, car l'obligation du mari d'entretenir la femme est une survivance de l'ancienne tutelle maritale. Sous le régime de la tutelle maritale, le mari ayant seul la jouissance de la fortune de la femme, il était normal qu'en compensation, il fut obligé de l'entretenir. On a supprimé ses droits sur la fortune de la femme, mais on a maintenu son obligation d'entretien, ce qui donne à la femme une situation privilégiée exceptionnelle... que nous ne demandons, du reste, pas!

¹ A survey of the legal status of women in the forty-eight States. Ed. National League of Women Voters. Revised edition 1930.

Mais notons une disposition que nous aimerions voir chez nous: c'est celle qu'ont adoptée la plupart des Etats américains (39 sur 48), en vertu de laquelle le régime matrimonial qui règle les rapports des époux est celui de la séparation des biens. Les femmes ont ainsi seules l'administration et la jouissance de la fortune qu'elles apportent en mariage. Si cette disposition était adoptée dans notre pays, bien des malheurs dont se plaignent les femmes dans ce domaine disparaîtraient du même coup.

ANTOINETTE QUINCHE, avocate.

De-ci, De-là...

Contre la robe longue.

Selon un journal quotidien, le prochain Congrès d'une Association féminine anglaise (qu'il nous a été impossible d'identifier à travers la traduction de son nom) aurait décidé de mettre en discussion une motion de regret pour le retour aux jupes longues, symbole de réaction contre le confort et la liberté physiques des femmes modernes. Appel serait lancé à toutes les femmes qui apprécient cette liberté pour résister à cette réaction, en refusant de suivre comme des moutons ce décret arbitraire de la mode.

C'est également, paraît-il, le point de vue en faveur duquel Miss W. Cullis, professeur à l'Université de Londres, et Présidente de la Fédération internationale de Femmes universitaires, a rompu une lance par une causerie au Radio, qui a été ainsi transmise à toute l'Angleterre.

Il est parfaitement certain que la robe courte, portée sans exagération, a contribué pour beaucoup à rendre la femme plus indépendante, plus sûre de ses mouvements, plus maîtresse d'elle-même, plus apte à la vie moderne, et la meilleure preuve en est que résistance a été apportée aux prétentions des couturiers, et que la robe courte triomphe encore comme robe de rue. Et quant à la concession faite en admettant la robe longue pour le soir, nous voulons espérer qu'elle ne sera qu'éphémère, car si du point de vue esthétique, ces deux silhouettes si différentes de la même femme vue à midi ou à minuit, surprennent et heurtent le regard, du point de vue pratique, il y aurait beaucoup à dire contre le port de ces longues jupes dépassant tous les manteaux, pour celles surtout qui ne roulent pas carosse, et doivent utiliser tram et autobus pour leurs sorties du soir. Et même celles, toujours plus nombreuses qui conduisent leur auto, comment ne s'exposent-elles pas à des accidents, en maniant freins ou accélérateurs au milieu d'encombrants pende-loques de Georgette ou de tulle?...

„Se non e vero“.

Les lecteurs du *Mouvement* connaissent sans doute l'histoire, si souvent citée au cours de conférence de propagande, de la commune du Jura, qui rétribuait l'instituteur d'une école de montagne en partie en espèces, en partie en nature: bois pour son feu, foin pour sa vache.

Or, quand un jour il advint qu'une institutrice fut nommée à ce poste au lieu d'un instituteur, non seulement la commune économisa sur le traitement en espèces (à travail égal, salaire égal), mais encore sur le bois... et même sur le foin. Car il était bien naturel, n'est-ce pas? que la vache d'une femme eût moins d'appétit que la vache d'un homme?

Une de nos amies nous assure avoir rencontré

comme dans ses détails — et dans son esprit. Dans son esprit, car Ruth Putnam était une puritaine de race et d'inspiration, ce qui ne l'empêchait pas d'allier la culture la plus étendue et la plus raffinée à ses qualités austères d'historienne.

Aussi est-ce en regrettant de ne l'avoir pas connue malgré que son domicile fut ces dernières années fixé à Genève, que notre journal tient à s'incliner à son tour devant la mémoire de l'une de celles dont les qualités rares et la haute intelligence nous honorent toutes.

* * *

Miss Margaret Beavan

Qui ne connaît dans nos milieux féministes le nom de la *Lady Mayoress* de Liverpool? de la première femme appelée en Grande-Bretagne à remplir ces lourdes fonctions de maire, et cela non pas dans une bourgade de la campagne, mais dans l'une des plus grandes villes du Royaume-Uni? de celle dont le roi progressiste d'Afghanistan déclarait qu'elle avait été le plus grand intérêt de sa visite en Occident?...

Miss Margaret Beavan, qu'une grippe dégénérée en pneumonie vient d'emporter prématurément, il y a quelques semaines, s'était intéressée toute jeune aux questions sociales, en s'occupant avec quelques amis d'enfants infirmes et invalides qu'elle réunissait dans une seule pièce d'une rue de Liverpool. Et cette œuvre, qui lui avait valu le beau surnom de la « petite mère du quai de la Mersey », s'est développée sous son initiative et sa ferme direction au point d'employer actuellement un état-major de 200 travailleuses sociales réparties, d'avoir assisté 100,000 enfants, entre-tenus 30,000 enfants dans des hôpitaux ou des



Où elle „The Vote“
Dr. Ethel BENTHAM

Députée travailliste au Parlement anglais, Dr. Bentham, qui vient de mourir à l'âge de 70 ans, fut la première femme médecin qui soit entrée à la Chambre des Communes, de même qu'elle a été une des premières femmes anglaises nommées juges de paix. Le dernier discours qu'elle ait prononcé à la Chambre avait trait à la question de la nationalité de la femme mariée, et avait produit une grande impression.

Le siège de Dr. Bentham n'a heureusement pas été perdu par les femmes, car c'est Mrs. Manning, également travailliste, qui a été élue pour la remplacer à une majorité de 2279 voix.

meux encore dans un établissement hospitalier d'un pays voisin qu'elle visitait, et où on lui a affirmé que la prime d'allaitement, payée à toute mère allaitant elle-même son enfant, était de 40 francs pour un garçon et de 30 francs pour une fille.

Après cela on peut tirer l'échelle.

Prisons modèles

N. B. C'est au numéro de septembre 1930 du *Howard Journal*, organe officiel de la Ligue Howard pour la réforme pénale¹, que nous empruntons les détails suivants. Ce numéro contient encore des articles aussi intéressants que documentés sur les conditions nouvelles des prisons, sur les dispositions plus humaines des lois pénales, sur l'abolition de la peine capitale et sur les services de psychiatrie, d'une si grande utilité pour le dépistage et le traitement de ces inadaptés sociaux que sont les délinquants.

J. V.

Bornons-nous ici aux prisons de femmes et dans trois pays seulement. Aux Etats-Unis, existe depuis 1913 une prison modèle, Clinton Farms (New-Jersey), où sont détenues environ 200 femmes dont la moyenne d'âge est de 25 ans. C'est une prison sans clôtures! Dans cinq cottages, dont un réservé aux femmes de couleur, chaque détenue jouit de sa petite chambre particulière d'environ 2 mètres sur 3 1/2, pourvue d'un lit de fer encastré, d'une table de toilette, et de rideaux encadrant une fenêtre de dimensions normales. La porte de la cellule n'est jamais fermée à clef à quel moment que ce soit. Au rez-de-chaussée de chaque cottage, une chambre commune avec des chaises confortables et un piano, et une salle à manger où les repas sont servis par petites tables. A l'étage, outre les chambres à coucher, se trouve un balcon couvert avec neuf lits pour celles qui

¹ S'adresser au Bureau international de la Ligue Howard pour la réforme pénale, rue Charles-Bonnet, 6, Genève.

préfèrent dormir en plein air à la mode américaine.

Le *Self-Government* fonctionne largement. Quelques-unes des surveillantes passent la nuit dans chacun des cottages. Pour chaque maison, une cuisine où on fait aussi le pain. Le travail ménager auquel sont astreintes les détenues exerce sur elle une bienfaisante influence morale et leur apprend une foule de notions utiles. Un certain nombre de prisonnières font leur part des travaux de la ferme et quelques-unes travaillent même aux champs pendant toute la journée.

La Maternité est un joli bâtiment d'un étage sur le rez-de-chaussée. Ses vingt femmes sur la façade principale sont encadrées de verdure s'agrippant aux murs. Les mères y élèvent leurs enfants jusqu'à leur deuxième année; ils sont alors placés par les soins de la direction. Les illettrées trouvent à Clinton Farms l'occasion de s'instruire.

En Pensylvanie, la prison modèle de Sleighton Farms ressemble beaucoup à Clinton, mais est réservée aux jeunes délinquantes; 500 jeunes filles de onze à vingt et un ans y vivent dans une dizaine de cottages. Elles y reçoivent un enseignement professionnel extrêmement complet et bien dirigé. Dans la salle des cours de commerce ne se trouvent pas moins d'ouze machines à écrire à l'usage des jeunes apprenties commerçantes.

La vue d'ensemble des cottages de Sleighton Farms reliés par des avenues bordées d'arbres est agréable et jolie. A perte de vue, autour de l'établissement s'étendent des prés et des forêts, mais on ne voit aucune habitation. Le site est évidemment choisi à l'écart des humains.

Passons à la Jamaïque où la prison de femmes de Kingston est dirigée par une Ecossaïse. Le très grand nombre de jeunes délinquantes est dû à la terrible proportion de naissances illégitimes. Sur 100 nouveaux-nés, 72 naissent hors mariage! On peut imaginer facilement que le manque d'éducation de ces enfants, presque toujours abandonnés à eux-mêmes, les conduise au vagabondage et au vol. La chaleur excessive du climat de l'île développe les instincts belliqueux et la société se défend sévèrement contre les fréquentes violences allant des coups et blessures aux meurtres. La répression est plus sévère encore, paraît-il, pour les femmes que pour les hommes.

La réforme pénale la plus importante jusqu'ici a été la séparation des jeunes filles et des femmes détenues. Une amélioration, due aussi à la directrice écossaise, est la permission donnée aux prisonnières de travailler dans leurs cellules. Précédemment, le travail en commun de blanchissage — besogne officielle de la prison — se terminant vers le milieu de l'après-midi, les détenues regagnaient leurs cellules et y passaient des heures dans une oisiveté complète et démoralisante. Une classe de travaux à l'aiguille fut créée, le gouvernement se décidant à faire les frais des matériaux nécessaires. Les élèves tricotent, cousent, etc., tandis qu'on leur fait à haute voix une lecture intéressante. Quand la leçon est finie, chaque détenue emporte dans sa solitude une tâche à faire pour le lendemain. La lumière électrique a été, de ce fait, forcément installée dans chaque cellule. Ce sont des dames de la ville qui viennent à

Silhouettes de femmes

Miss Ruth Putnam

Les journaux de Genève ont annoncé le décès, survenu en cette ville, de Miss Ruth Putnam, « une grande dame qui tenait une plume d'historien », écrit d'elle M. le professeur Borgeaud dans le *Journal de Genève*. Elle avait de qui tenir, étant fille du fondateur d'une puissante maison d'édition américaine, sœur du directeur de cette maison à Londres, et sœur encore du bibliothécaire du Congrès de Washington. Mais Américaine de naissance, Ruth Putnam a eu avec notre pays, et avec Genève tout particulièrement, des relations étroites: c'est à l'Université de cette ville en effet qu'elle a la première, ouvert la voie aux futures femmes pasteurs et élèves des Ministères féminins en obtenant son inscription régulière à la Faculté de théologie.

Ses travaux historiques d'autre part, Miss Putnam les a, en partie, consacrés à notre pays. Après son *Charles I. Téméraire* et son *Guillaume le Taciturne* qui sont classiques en pays anglo-saxons, elle s'était attachée à la grande figure de Bonivard, qu'elle voulait faire revivre en une étude fouillée et complète, explorant pour cela toutes les ressources de nos archives et de nos bibliothèques; mais malheureusement la mort lui a fait tomber la plume des mains avant que fut achevée l'œuvre qui eût certainement donné encore plus d'éclat à son nom. Elle s'était aussi beaucoup attachée au passé religieux de Genève, et différentes notices en anglais ont prouvé à quel point l'histoire de la Réformation chez nous lui était

asiles, et dépensé des milliers de livres sterling en distribution de lait, de fortifiants, etc. A cette création magnifique, Miss Beavan avait ajouté celle de camps de vacances, de places de jeux, de maisons de convalescence, etc.: aussi sa place était-elle toute marquée à la Commission de protection de la maternité et de l'enfance du Conseil municipal de Liverpool, ou plus tard parmi les cinq femmes magistrats de cette ville, et enfin au siège de maire.

Cette dernière charge, elle l'a remplie avec tact, savoir-faire et dignité, se tirant à son honneur de situations politiques parfois compliquées, et introduisant infiniment de cordialité et de bonté dans les manifestations extérieures que nécessitent les fonctions de Lord Maire. C'est elle qui eut la charmante idée de réunir les treize femmes qui occupaient en même temps qu'elle des charges analogues à la sième en Grande-Bretagne, afin qu'elles pussent s'encourager mutuellement par leurs expériences; c'est à elle aussi que tous les employés et fonctionnaires de tout rang du Conseil Municipal durent d'être toujours invités aux réceptions offertes par la ville. Elle était une féministe convaincue, très sympathique aux efforts des organisations féminines, et un de nos confrères anglais aime à rappeler comment, lors d'une manifestation féministe qu'elle présida, elle insista sur la nécessité de développer chez les femmes le sens de leur responsabilité civique, et exprima sa reconnaissance à toutes celles dont les efforts avaient fini par ouvrir aux femmes les plus hautes situations politiques.

M. F.

Les Expositions

Les femmes anglaises illustrateurs au Musée de Genève

Exposition qui, comme celles de notre temps, présente des aspects très divers. Dès l'entrée se révèle au visiteur les tendances spécifiquement anglaises: cette poésie un peu fade qui se complait aux légendes pour *nurseries*, fignolées et sages (fleurs, petits oiseaux), et d'autre part, un mysticisme évoquant les préraphaélites; ici ou là encore, un bariolage un peu violent.

A cet art, auquel les estampes anglaises nous ont trop habitués, certaines « illustratrices » échappent par leur modernité internationale (voir *Le Déluge*, par Marg. Bryan), qui peut être plus ou moins intéressante mais n'est révélateur d'aucune contrée en particulier. Il en est, toutefois, qui savent être modernes tout en restant de leur pays. On retrouve toute la fraîcheur des aquarelles anglaises dans certaines eaux-fortes de Phoebe Gibson: *Paysage du Tyrol*, *Yachting sur les côtes d'Ecosse*, et un *Port de Bretagne*, aux jolies couleurs harmonieuses et chaudes.

Ailleurs, il y a de la fantaisie, de l'humour: *La Ville balkanique*, par Ann Dallas; d'une conception originale, *Les balaïeurs de neige à New-York*, par Clare Leighton; *Les nomades*, d'Orvid; inattendu, le gai *Marché de Bruges*, tout clair sous la masse sombre de sa tour, signé Ellis.

PENNELLO.

tour de rôle diriger ces écolières d'un genre nouveau.

En Angleterre, il est probable que l'augmentation de la statistique des délits sexuels est due à une sévérité beaucoup plus grande et à une répression beaucoup plus fréquente qu'autrefois de violences commises sur des femmes ou des jeunes filles, qui range dans cette catégorie des actes passant autrefois inaperçus.

La présence de femmes dans les tribunaux et l'intérêt que suscite actuellement dans les milieux féminins anglais la répression des délits sexuels expliquent la sévérité nouvelle. Les temps de l'indulgence pour les brutes semblent être bien passés.

La prison de Vaz, en Hongrie, appartient aussi au type nouveau des cellules individuelles, claires, avec parfois des plantes fleuries sur l'appui de la fenêtre, ou des photos aux murs, ou de petits objets personnels ici et là. Bibliothèque bien composée, concerts le dimanche, conférences instructives fréquentes, apprentissage de métiers utiles.

Il faudrait pouvoir faire encore des emprunts à la brochure Howard; nous en avons assez dit, néanmoins, pour faire souhaiter que chacune des prisons du monde entier soit une prison-modèle du type décrit plus haut. Qu'on me permette toutefois une réflexion personnelle et très probablement irrévérencieuse: quand tous les gouvernements vouent à l'abolition des taudis où crouissent des gens honnêtes autant de sollicitude et d'argent qu'à l'hospitalisation des délinquants dans des prisons-modèles, ma petite conception de la justice due à chacun sera satisfaite!

JEANNE VUILLIOMENET.

Correspondance

Solidarité féminine

N. D. L. R. — *L'article si juste et si vrai paru sous ce titre en tête d'un de nos précédents numéros, et signé de notre collaboratrice, Mlle S. Bonard, nous a amené plusieurs abonnés nouveaux, mais a d'autre part vivement ému quelques lecteurs masculins, dont les réactions, soit au moyen de lettres personnelles, soit au moyen d'articles publiés dans leurs journaux respectifs, n'ont pas laissé de nous paraître curieuses. C'est ainsi qu'un correspondant du Journal suisse des Commerçants, interprétant à sa façon, c'est-à-dire avec exagération, la recommandation faite par Mlle S. Bonard aux femmes de soutenir de leur clientèle d'autres femmes, dont la vie est souvent si difficile, cherche à évoquer sous nos yeux l'image d'un univers, où, dit-il, « toute dame de la stricte observance ne saura décemment faire ressembler sa mignonne chausserie que par la femme cordonnier, confier son auto qu'à la femme mécanicien, commander de délicieuses friandises qu'à la femme confiseur, ses côtelettes qu'à la femme boucher, le soin de ses poètes qu'à la femme ramoneur... » Quant à celui des collaborateurs de la Solidarité qui signe Tell, il emploie une colonne à délayer ses observations, pour aboutir à la conclusion inattendue que Mlle Bonard n'écrivait que des balivernes, elle jeta mieux... de recommander aux femmes d'entrer dans les syndicats! Vous êtes orfèvre, M. Josse!*

Nous avons communiqué cette correspondance à notre collaboratrice, qui nous répond par les lignes suivantes :

Une pratique déjà longue du journalisme m'a enseigné combien il est difficile de se faire comprendre; les meilleures intentions sont mal interprétées. Mon appel à la solidarité féminine a été pris, par quelques lecteurs masculins pour un cri de guerre. Je ne discuterai par leurs griefs « *Gegen die Dummheit kämpfen die Götter selbst vergebens* ». Ces protestations sont un sérieux encouragement; elles prouvent que j'ai touché le point sensible: l'égoïsme masculin, d'autant plus grand qu'il s'ignore; elles me prouvent aussi combien nous serions fortes et respectées si nous étions plus solidaires.

Mesdames, vous qui m'avez comprise et me l'avez fait savoir, croyez-moi: il nous faut absolument faire preuve de plus de solidarité féminine dans un monde tout entier organisé par la solidarité masculine.

Quant au citoyen grison indigné qui refuse, à cause de cet appel, le *Mouvement féministe* adressé à sa femme, laquelle l'avait accepté, il affiche bien naïvement un égoïsme qui, dans le cas particulier, frise la tyrannie.

S. BONARD.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Séance du Comité Central.

Séance de deux journées consécutives, coupée à vrai par la représentation offerte aux pré-

sidentes des Sections du film suffragiste, le *Banc des Mineurs*, mais qui a comporté un ordre du jour extrêmement nourri, que celle que vient de tenir à Berne le Comité Central les 14 et 15 mars.

En effet il lui fallait en premier lieu organiser l'Assemblée générale annuelle, fixée aux 30 et 31 mai à Baden, grâce à l'aimable invitation de la Société locale, et dont le programme a été établi en tenant compte à la fois des nécessités de la propagande dans le canton d'Argovie, et des questions d'intérêts actuels, en matière féministe et sociale en Suisse; puis comme toujours, envisager les meilleurs moyens de propagande pour faire avancer chez nous cette idée de vote des femmes qui rencontre tant de difficultés encore dans tant de cantons, et chemine si lentement! Cours de Vacances organisé avec tant de dévouement par la Commission présidée par Mlle Dutoit et qui aura lieu cette année, dans la pittoresque petite ville de Morat, du 12 au 18 juillet; voyage collectif d'instruction féministe, soit à Londres en juin, soit à Genève en septembre au moment de la « saison féministe internationale » suivant la suggestion de Mlle Debrüt; derniers détails concernant le film suffragiste et sa tournée à travers les Sections; travail de presse, si spécialement important que la création d'un Secrétariat spécial a été envisagée; aide et encouragement à apporter à des Sections dont la vitalité semble faiblir, et suite à donner aux conférences si bien réussies de Mlle Vallé-Genarion à travers plusieurs cantons: tout ceci a forcément amené de longs et intéressants échanges de vue, et notamment sur le caractère de notre mouvement suffragiste suisse comparé au mouvement suffragiste français, notre voisin.

Les affaires fédérales n'ont pas été négligées pour cela, plusieurs démarches ayant été décidées au Palais fédéral, ni les affaires internationales, notamment la Conférence de la Paix à Belgrade, la prochaine session de la Conférence Internationale du Travail à Genève, etc. Enfin deux Commissions spéciales, s'occupant l'une de la censure des cinémas, l'autre de la lutte contre les stupéfiants, ayant présenté des rapports fort intéressants, on comprendra sans peine que les membres du Comité Central aient dû siéger près de 12 heures en quatre séances de travail suivi pour apporter à toutes ces questions l'attention qu'elles méritent!

E. Gd.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Deux intéressantes séances à l'actif de cette Section durant ce mois. D'abord, le 14 suffragiste du 2 mars, qui a été consacré à la question si passionnément discutée de l'heure de fermeture des magasins, question qui a trouvé son écho dans les colonnes du *Mouvement*. Un public masculin inusité assistait à cette réunion contradictoire, ces occasions de rencontres entre partisans et adversaires de la loi actuellement en chantier étant assez rares, et l'on a entendu une belle joute qui ne l'a cédé en rien, pour la vivacité et la chaleur des interpellations et des interruptions, à certaines séances houleuses du Grand Conseil! Chacun ayant couché sur ses positions, il ne pouvait être question d'une entente, mais du point de vue suffragiste, cette séance a été excellente pour nous, d'une part en montrant aux femmes, auxquelles il est encore nécessaire de l'apprendre, combien les touche directement et pratiquement cette « politique » dont elles parlent avec tant de dédain; et, d'autre part en prouvant aux commerçants, patrons et employés, venus là que les suffragistes ne travaillent pas en théorie, mais s'intéressent activement aux lois en préparation et savent mener avec impartialité des séances fort agitées.

Le lendemain, c'était dans un tout autre cadre, celui de l'Union Internationale des Etudiants, que l'Association genevoise recevait un public de jeunes gens des deux sexes. Frappé en effet par l'indifférence dans de nombreux cas, et par l'hostilité dans d'autres cas (rappelons le célèbre article du jeune Roland de Pury paru dans la *Feuille centrale de Zofingue!*) de la jeunesse universitaire contemporaine à l'égard de notre revendication, — indifférence ou hostilité qui se sont tout spécialement marquées ces dernières années, car nous nous souvenons fort bien du temps où tout Zofingue était suffragiste, — le Comité de l'Association genevoise avait invité tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'Université de Genève à entendre trois de leurs maîtres les plus autorisés et les plus connus sur la question du vote des femmes. La concurrence, inévitable en ce mois de mars, d'autres séances, la proximité des examens de fin de semestre aussi, avaient empêché bon nombre de répondre par leur présence à cette invitation, mais les absents ont eu tort, car ce fut une soirée remarquablement intéressante. On entendit, en effet, M. le prof. Chodat (Faculté des Sciences), dans un magistral exposé sur l'équivalence des qualités masculines et féminines, montrant notamment l'importance de l'élément féminin dans les lois de l'hérédité; puis M. le prof. Milhaud (Faculté des Sciences sociales), qui parla en sociologue, en économiste, et en homme de paix, contre la guerre; et enfin M. le prof. Malche (Faculté des Lettres), qui réfuta comme pédagogue et comme homme politique les arguments le plus souvent opposés au vote des femmes. Malheureusement

l'heure trop avancée rendit impossible une discussion qui eût pu être utile, mais les affirmations de ces trois maîtres sont de celles que peut méditer avec fruit toute une jeunesse qui verra certainement, elle, la réalisation de notre revendication. L'initiative prise par la Section de Genève est une de celles que l'on peut recommander à des Sections de villes universitaires.

E. Gd.

A travers les Sociétés

Contre l'alcoolisme nouveau jeu: Le cocktail.

La Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme vient d'adresser à de nombreuses femmes cette circulaire, qui lui a déjà valu de nombreuses adhésions, et dont nous la félicitons vivement d'avoir pris l'initiative. (Réd.)

Vous n'ignorez pas que, depuis quelques années, est apparue une mode nouvelle, la mode des « cocktails ».

« On nomme cocktails des boissons alcooliques à base de whisky, de brandy, de gin, qui ne sont autre chose que des eaux-de-vie de provenance spéciale. Elles contiennent, en outre, des essences dangereuses.

La consommation de ces boissons distillées a pris une extension inquiétante. Sortie du monde des oisifs et des viveurs, elle a gagné les sphères modestes de la bourgeoisie, par ailleurs simple dans ses goûts et dans son genre de vie. Hommes et femmes boivent souvent plusieurs cocktails de suite, attablés au bar public ou au bar familial que l'on s'est amusé à installer chez soi. On organise des concours de cocktails, et l'on goûte successivement à un nombre considérable de mélanges, afin de les comparer et de distinguer le meilleur.

De jeunes femmes prennent part à ces joutes dans l'ignorance du préjudice qu'elles portent aux enfants qui naîtront d'elles.

Et déjà le mal causé par ces mœurs nouvelles est profond.

Les autorités médicales de tous les pays contaminés ont poussé un cri d'alarme. Elles ont montré qu'il y allait de la santé individuelle et de l'avenir de la race. Les médecins d'une importante station balnéaire spécialisée dans le traitement des affections de l'appareil digestif ont proclamé qu'ils n'avaient jamais observé jadis autant d'inflammations alcooliques du foie. Ils en rencontrent chez les jeunes qui jusqu'ici restaient indemnes. Ailleurs, on note des symptômes de nervosisme, de déséquilibre mental, chez les enfants de la classe bourgeoise, et on les rapporte à l'intempérance parentale.

La mise en garde du corps médical est d'autant plus pressante, ses objurgations d'autant plus énergiques, que l'usage des cocktails crée souvent un besoin impérieux, psychique et physique, comparable à celui de la morphine et de la cocaïne. Une véritable toxicomanie fait suite à la consommation modérée du début.

Ceci étant, vous ne serez pas surprise que nous cherchions à écarter de notre ville le fléau du cocktailisme. Pour ce faire, nous ne vous demandons ni votre temps, ni votre argent, ni même de vous rattacher à notre Ligue, mais seulement de prendre l'engagement moral de soutenir nos efforts. Il s'agit de créer un mouvement d'opinion défavorable à l'usage de ces boissons en faisant connaître leur nocivité et en donnant l'exemple de l'abstention.

Nous espérons que vous voudrez bien vous joindre à nous et nous informer de votre collaboration en envoyant votre adhésion à M^{me} Arthur Robert, rue du Mont-de-Sion, 12, Genève.

Union des femmes de Genève. — Deux conférences aussi intéressantes l'une que l'autre ont été entendues pendant cette dernière quinzaine.

AVIS. — Nous prions les personnes qui veulent bien faire de la publicité dans nos colonnes de prendre note que, depuis notre changement de format, notre tarif est établi à la ligne et non plus à la case comme précédemment, et que, par conséquent, nous sommes obligées de décliner toute responsabilité pour les erreurs qui pourraient se produire dans l'exécution d'une commande passée suivant l'ancien tarif.

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes GENÈVE

Subventionnée par la Confédération
SEMESTRE D'ÉTÉ :
13 avril-4 juillet 1931

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activité sociale: (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

ECOLE DE LABORANTINES

Cours de ménage: Cuisine, coupe, mode etc., au Foyer de l'École.

Des auditions sont admises à tous les cours
Programme 60 ct. et renseignements par le secrétariat
rue Ch.-Bonnet, 6.

Celle de M^{me} J. M. de Morsier, sur l'Union Internationale de Secours aux enfants (quatrième causerie de la série sur l'enfance) donna une vue d'ensemble du champ de travail illimité de cette société qui reste fidèle au programme d'action établi par Miss E. Jebb et la Déclaration de Genève. Famine en Perse et en Egypte, mortalité infantile en Afrique, réfugiés russes, chômage, jardins d'enfants de Budapest, gouttes de lait et classes gardiennes en Bulgarie, enfants abandonnés en Suisse et ailleurs, etc., etc., voilà de quoi occuper l'activité d'une société et au delà.

La première des conférences de M^{me} de Morschikoff sur la littérature russe de la période récente captiva les auditeurs aussi bien par l'appercu qu'elle donna des trois poètes: Blok, Essénine et Maïkowski, que par la lecture de quelques-uns de leurs poèmes et spécialement de celui des « Douze » de Blok dont la puissance et la force se sentent même au travers de la traduction.

R. B.

Garnet de la Quinzaine

Lundi 23 mars:

GENÈVE: Foyer du Travail féminin, 11, Cours de Rive, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Rapports administratifs et financiers, élection de 4 membres du Comité, propositions individuelles. Très après la séance.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, N° 1.943.

Prière, en calculant les frais de port, de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse, 1 brochure de documentation comprenant des articles de M^{mes} et M^{lles} Anneler, J. Metz, A. Hännli, Agnès Debrüt-Vogel, A. Gilbert-Randin, Marie Schiltowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staudiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 ct. l'ex. Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions, 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. DE MONTEY: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927). 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.; pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*, 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L.-DE ALBERTI: *Le Suffrage des Femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande: dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes (1904-1929)*: 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 ex.: 20 ct. l'ex. Rapport du Congrès de Berlin (1929), 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragit (Nouvelles suffragistes internationales), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le N°: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éduquée dans la famille, l'école et la société*. (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: 1 cent.

Carrières féminines, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des professions féminines, avec couverture illustrée: 50 cent.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleurse pour petits garçons, la giletère, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebélienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtépicière, la camariste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la coureuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnaste médicale): 30 cent. la monographie

COMBUSTIBLES

GENÈVE
Gare des Eaux-Vives

ANTHRACITES ET COKES
des meilleures provenances
aux meilleures conditions

A. MAROLF & C^{ie}

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER